

## Avec Tao Orléans Métropole, libérez vos mobilités !

Modernisation de la flotte de bus, mise en place d'un nouveau réseau de transport urbain : Orléans Métropole met tout en œuvre pour faciliter le quotidien de ses habitants et notamment dans leurs déplacements. Nouvelle étape franchie, ce mercredi 11 mai, avec la mise en place d'une marque globale qui rassemble toutes les mobilités : TAO Orléans Métropole. Vélo, trottinette, voiture, marche à pied, tram, bus, celle-ci regroupe désormais tous les modes de déplacements, dans un souci de cohérence et de lisibilité pour les habitants.

### UNE MARQUE DE COMMUNICATION GLOBALE

Avec la situation sanitaire, les comportements en matière de mobilité ont fortement évolué. Parallèlement à cela, le réchauffement climatique, nous incite à faire évoluer nos comportements et à favoriser, plus précisément, les mobilités douces. Orléans Métropole s'y est d'ailleurs engagée à travers le vote de sa feuille de route de la transition écologique et énergétique.

Plus largement, les mobilités douces méritent d'être revalorisées pour leurs apports à notre bien-être. Les assises de la transition écologique menées sur le territoire métropolitain ont été un parfait révélateur de cette transformation et des attentes qui lui sont liées.

Extension du transport à la demande, fréquences de bus et tram repensées, modernisation de la flotte, services vélo en développement, Orléans Métropole œuvre, depuis de nombreux mois, à la structuration d'une offre de transport moderne et de qualité. Objectif : dynamiser l'offre et la fréquentation des lignes structurantes, réinventer et renforcer le service de proximité dans les zones les moins denses et repenser la desserte des établissements scolaires.

Au-delà de cette offre de transport urbain repensée et modernisée, il s'agit désormais de retrouver de la cohérence et de la lisibilité dans l'ensemble de l'offre de mobilité proposée aux habitants. L'ensemble des métropolitains doivent retrouver la liberté de se déplacer librement, partout où ils le souhaitent pour répondre à leurs besoins : gain de temps, protection de l'environnement, efficacité, bien-être, économie.

Dans ce cadre, et pour gagner en lisibilité, la marque TAO évolue pour passer d'une marque de transports en commun en une véritable marque mobilités.

### Concrètement qu'est ce que cela signifie ?

Hier, TAO était la marque du réseau de transport. A partir d'aujourd'hui la marque rassemblera toutes les mobilités. Son champ de compétence intègre ainsi la marche à pied, le vélo, la trottinette, la voiture ou encore les transports en commun.

Vous vous déplacez à Orléans Métropole ? TAO Orléans Métropole a forcément une solution pour vous !

### Quel changement pour les habitants ?

Ce changement permet à toutes et tous de s'y retrouver plus facilement dans l'offre de mobilité actuellement proposée. Tout cela va se traduire par une meilleure articulation des politiques publiques.



## L'avenir : organiser le partage de l'espace public

Une première campagne de communication, déployée à compter du 18 mai prochain, doit permettre de faire connaître et d'expliquer ce nouveau positionnement.

Par ailleurs, TAO Orléans Métropole s'y était engagée, une seconde campagne de communication est prévue à l'automne et visera à sensibiliser les habitants au nécessaire partage de l'espace public. Pour que chacune et chacun, en voiture, à vélo ou à pied, accepte et respecte la présence de l'autre et participe à l'apaisement de l'espace public. Pour la sécurité et la tranquillité de toutes et tous.

## LE POINT SUR L'OBJECTIF DE CONQUÊTE DU RÉSEAU

Quatre mois après la mise en place du nouveau réseau, l'offre de déplacements du réseau TAO s'affirme de plus en plus fiable et attractive. La stratégie de reconquête des usagers s'avère payante puisqu'après un trimestre de fonctionnement, les usagers ont trouvé leurs marques : le réseau TAO n'a pas reçu de réclamations concernant les évolutions des lignes régulières en avril 2022.

Depuis le lancement, des ajustements ont eu lieu, afin de répondre ponctuellement aux retours des habitants, communes et établissements scolaires (exemple : ligne 62 le midi entre Semoy et le collège Condorcet, ligne 59 au retour de l'Orbelière à Olivet, modification de l'itinéraire de la ligne 58 à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin). Concernant le transport à la demande Résa'Tao, les habitants se sont appropriés le service, avec en moyenne 1 600 voyages par jour. À noter : des trajets directs, entre communes, sont désormais réalisés, ce que ne permettait pas l'offre précédente.

Pour préparer l'été et les sorties, l'offre dédiée à la desserte du Parc de Loire (ligne IC), mais aussi la navette Bat'O Loire seront remises en place (du 18 juin au 4 septembre), comme la desserte de la fête foraine.

## La modernisation de la flotte de bus se poursuit

Depuis 2019, la flotte de bus d'Orléans Métropole a été renouvelée et modernisée : 64 bus renouvelés sur une flotte de 181 bus (soit 35%). D'ici mi-2022, 19 véhicules TàD hybrides viendront compléter le parc alors que suivront début 2023, 3 véhicules TPRM thermiques et 2 TàD électriques. 82% des 50 véhicules Résa TAO et AccesTAO ont été mis en circulation au cours des 3 derniers mois. L'année 2023 devrait voir la poursuite du renouvellement des véhicules articulés et la mise en service de cars scolaires.

Pour poursuivre la modernisation de sa flotte de bus, Orléans Métropole réalise actuellement une étude sur le scénario de transition énergétique de la flotte : 5 scénarii sont retenus pour une analyse fine des impacts financiers, d'exploitation et d'infrastructure. Parallèlement, Orléans Métropole souhaite avoir recours aux biocarburants dès que possible pour ses bus hybrides et thermiques. L'étude en cours analyse les différents bio-carburants afin de cibler les plus vertueux. Une expérimentation devrait être menée dès l'été 2022.



## LES ANIMATIONS ET SERVICES AUTOUR DU VÉLO SE DÉVELOPPENT



### Le programme des ateliers vélos

En 2022, les animations autour du vélo (stands de réparation, marquage, accompagnement pour la remise en selle, ...) se poursuivent et s'accroissent. Des premiers stands ont été organisés à Saint-Cyr-en-Val, La Chapelle-Saint-Mesmin, Combleux, Chécy ou encore Orléans. Des stands sont prévus en mai et juin sur les communes d'Olivet, Fleury-les-Aubrais, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Ormes et Ingré. Le programme complet des ateliers vélos est à retrouver sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr).

Dans le cadre de Mai à Vélo, une journée d'animation est prévue le 21 mai, place du Martroi à Orléans avec la mise en avant et la découverte de différentes pratiques avec notamment des animations liées à la sécurité routière. Un événement ludique, familial et convivial pour toute la famille.

### Les services vélos se développent

En avril 2022, le parc de vélos en location longue durée s'élève à 1 320 (1 120 en 2021). Ces vélos supplémentaires sont actuellement proposés aux habitants sur liste d'attente. D'ici fin juin 2022, la liste d'attente devrait être divisée par 2 (de 400 à 200 personnes), grâce, notamment, à la limitation à 2 ans de la durée de location depuis le 1er juillet 2021. Cette mesure a pour objectif d'améliorer la rotation des vélos et permettre au plus grand nombre d'habitants de tester l'usage quotidien d'un vélo à assistance électrique (VAE). En parallèle, Orléans Métropole a passé commande de 320 vélos TAO supplémentaires, qui seront livrés en 2023.

Une fois la pratique du VAE testée grâce aux Vélos TAO, l'utilisateur peut faire l'acquisition de son propre vélo, grâce à l'aide à l'achat proposée par Orléans Métropole. Ce dispositif participe au financement d'un VAE individuel jusqu'à 400 € ou d'un vélo Cargo jusqu'à 1 000 €.

Depuis juillet 2021, l'inscription au service de location de vélo en courte durée (Vélo+) est gratuite pour les abonnés TAO mensuels ou annuels, et de nouvelles formules de location ont été proposées (1h=1€ ; 1 mois=5€). Ces évolutions ont contribué au rebond des locations de vélos (+34% en mars 2022 par rapport à mars 2021).

Par ailleurs, l'agence commerciale vélo située sur la place de l'Étape à Orléans va faire évoluer dans le courant de l'été, ses amplitudes horaires, afin d'assurer une ouverture au public en continu de 9h30 à 19h du lundi au vendredi et de 10h à 18h le samedi.

## LE COVOITURAGE EN DÉVELOPPEMENT

Orléans Métropole souhaite, en complément des P+R tramways et du développement des P+R bus, développer le covoiturage pour limiter au maximum «l'autosolisme». La Métropole a pour projet de construire deux aires de covoiturage le long de la tangentielle : l'une à la sortie de Chécy et l'autre à Saint-Jean de Braye.

En complément, Orléans Métropole est partenaire d'une expérimentation de covoiturage « covoit'santé » avec le CHRO. Ce service de covoiturage dédié aux patients et à leurs accompagnants, met en relation les personnes véhiculées qui se rendent dans un établissement de santé avec celles qui ne le sont pas.

Par ailleurs, pour favoriser le covoiturage au quotidien, le site régional jvmlin, dont est partenaire Orléans Métropole, propose également des trajets en covoiturage.

Enfin, différents territoires de l'aire urbaine d'Orléans ont contractualisé avec l'opérateur d'auto stop organisé « Rezo Pouce » pour développer la pratique de l'auto-stop en zone rurale ou périurbaine à destination de la métropole d'Orléans. Des discussions se tiennent actuellement avec le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne pour favoriser cette pratique.

### Chercher un covoiturage

pour vous rendre à votre rendez-vous médical

Établissement de santé	Adresse	Date
<input type="text" value="Établissement de santé"/>	<input type="text" value="Saisir une adresse"/>	<input type="text" value="Date"/>

Germain FOURNIER, attaché de presse  
Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38

mail : [germain.fournier@orleans-metropole.fr](mailto:germain.fournier@orleans-metropole.fr)

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr) #OrleansMetropole

